

Si tu copies des textes et des images disponibles sur Internet sans citer leurs auteurs, tu fais du plagiat électronique. C'est comme si tu téléchargeais de la musique sans payer les droits!

Mise plutôt sur ta créativité pour exprimer tes propres idées dans tes travaux scolaires et renseigne-toi sur les façons de bien citer tes sources d'inspiration. C'est une question de fierté et d'honnêteté.

Tu veux en savoir plus?

www.ethique.gouv.qc.ca

Commission de l'éthique de la science et de la technologie

Québec